

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2007070

Signataire : HL/LD

**OBJET : Centre Nautique : reconstruction des superstructures des halls des bassins.
Autorisation du dépôt de la demande de permis de construire -**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L. 421.1 du code de l'urbanisme,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise le Maire à signer et déposer le dossier de permis de construire concernant la reconstruction des superstructures des halls des bassins.

Pour le Maire

L'adjoint délégué